

## Études sur l'histoire de la domination byzantine en Afrique.<sup>1)</sup>

### Le gouvernement byzantin et les populations indigènes.

Tout autour du pays byzantin, et jusque dans l'intérieur du territoire soumis à l'empire, vivaient, en face des populations romanisées, de nombreuses tribus indigènes dont les incessantes révoltes ont formé le plus sérieux obstacle que la domination grecque ait, avant l'invasion arabe, rencontré en Afrique. Jadis, la main puissante de Rome avait réussi, non sans peine, à les tenir en quelque respect: parmi les peuples établis au sud des provinces d'Afrique et de Numidie, «les uns avaient été refoulés dans le désert, les autres s'étaient soumis aux Romains; d'autres enfin avaient été transportés de gré ou de force au milieu des possessions de l'Empire, où ils formaient des enclaves sous la surveillance des autorités romaines, fournissant à la fois des bras à la culture et des auxiliaires à la légion». <sup>2)</sup> En Maurétanie même, malgré les fréquents soulèvements qui, depuis le troisième siècle, portèrent tant de fois le trouble sur la frontière et jusque dans l'intérieur du pays, <sup>3)</sup> malgré les difficultés de toute sorte qu'offrait cette remuante et montagneuse région, néanmoins l'œuvre de la pacification avait fait des progrès considérables; et quoique «pendant plus de quatre siècles que Rome a occupé les provinces africaines, jamais elle n'ait pu complètement déposer les armes», <sup>4)</sup> cependant elle était parvenue à imposer son autorité à la plupart des tribus, à leur donner une manière d'organisation, à les astreindre à des obligations précises, à employer leurs contingents irréguliers — nous dirions leurs *goums* — pour renforcer l'armée d'occupation; <sup>5)</sup> et le développement rapide que le christianisme prit en Afrique avait encore contribué à répandre parmi les tribus

1) Le travail que nous donnons ici est un fragment détaché d'un mémoire étendu sur *l'histoire de la domination byzantine en Afrique*, auquel l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres vient de décerner son prix ordinaire (cf. B. Z. III, 644), et qui sera prochainement publié.

2) Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 41.

3) *ibid.* 53 — 62. 70 — 87.

4) *ibid.* 90. 5) *ibid.* 325 — 333.

l'influence de la civilisation romaine. A la faveur de l'anarchie vandale, cet édifice si laborieusement construit s'était écroulé de toutes parts; partout, de grands états indigènes s'étaient constitués en pleine indépendance, et devant leurs razzias incessantes, leurs ravages laissés impunis, lentement la vie romaine cédait la place et disparaissait. On a vu quelle était au lendemain de la conquête byzantine la puissance des grands chefs berbères, l'étendue de leur domination; on a montré par quelles longues guerres, par quels patients efforts les généraux impériaux avaient réuissi à leur imposer une soumission momentanée; on a expliqué par quelles mesures défensives les officiers de Justinien avaient tâché de prémunir l'Afrique contre les attaques futures de leurs adversaires. Mais un perpétuel pied de guerre ne saurait constituer un état durable; la paix une fois établie, si courte qu'elle dût être, la diplomatie byzantine devait chercher à inaugurer un mode de relations nouvelles; sur ce point comme sur tant d'autres, elle devait tâcher de relever les antiques traditions de Rome et, complétant l'œuvre des armes, s'appliquer à faire accepter aux tribus la suzeraineté de l'empire. C'est ce *modus vivendi*, dont l'effet fut d'étendre bien au delà des limites de la province l'influence de l'autorité grecque, que nous tenterons de mettre en lumière, après avoir, au préalable, rapidement fait connaître la distribution géographique et le caractère des peuples auxquels il s'appliqua.

## I.

Sur les confins de la Tripolitaine étaient établies de nombreuses et redoutables tribus: c'étaient, d'après l'énumération de Corippus et le précieux commentaire dont Partsch l'a accompagnée,<sup>1)</sup> d'abord les Barcéens, qui occupaient, en dehors des limites propres de l'Afrique byzantine, une partie du plateau de Cyrénaïque;<sup>2)</sup> puis, en allant de l'est à l'ouest, c'étaient les peuplades de pêcheurs qui habitent les rivages de la grande Syrte,<sup>3)</sup> et celles qui, entre les confins de la Cyrénaïque et le fleuve Be, occupaient, autour du centre indigène de Digdiga, les territoires où la table de Peutinger place la grande tribu des Seli;<sup>4)</sup>

1) Partsch, préf. à Corippus (éd. des *Monumenta*) VIII—XIV. Cf. *Beitr. z. Erklärung u. Kritik d. Johannis* (Hermès IX. 293—298).

2) *Joh.* II. 123. Nous citons Corippus d'après l'édition des *Monumenta* et employons, pour désigner ce texte, l'abréviation *Joh.*

3) *Joh.* II. 120—122.

4) *Joh.* II. 118—119. Cf. *Itin. Antonini*, p. 65. *Tab. Peutinger.* VII. E. F, et Tissot, *Géographie comparée de l'Afrique romaine* II. 241—242.

près de Leptis Magna, vivaient les Gadabitani;<sup>1)</sup> les Muctuniani tenaient les montagnes désertes situées au sud de Tripoli;<sup>2)</sup> enfin, entre Leptis Magna et les frontières de la Byzacène, s'étendaient trois puissantes tribus, fractions détachées peut-être du grand peuple des Nasamons: c'étaient les Ifuraces, fantassins redoutables, et que, pour cette raison, Tissot regarde justement comme des montagnards;<sup>3)</sup> les Austures, cavaliers rapides, habitués à vivre de vol et de pillage et qui étaient cantonnés dans le voisinage d'Oea et de Leptis Magna;<sup>4)</sup> les Ilaguas enfin, ou, pour leur donner le nom sous lequel les désigne Procope, les Levathes (Louata).<sup>5)</sup> C'était de toutes les tribus la plus considérable et la plus belliqueuse; établie à ce qu'il semble aux confins occidentaux de la Tripolitaine,<sup>6)</sup> mais étendant peut-être ses territoires de parcours, en tout cas ses ravages, jusqu'aux portes de Leptis Magna, elle devait durant bien des années commencer et guider toutes les attaques entreprises contre le pays byzantin. Affranchie de l'autorité vandale bien avant l'expédition de 533, elle avait plus d'une fois tenté de mettre à profit le désarroi profond de la province,<sup>7)</sup> et plus tard donné fort à faire aux premiers ducs impériaux de Tripolitaine;<sup>8)</sup> bientôt elle allait, à la tête d'une coalition formidable, déchaîner sur l'Afrique de plus grands périls encore. Peuple terrible, dit Corippus, redoutable en guerriers et rendu audacieux par d'innombrables triomphes,

Horrida gens et dura viris audaxque triumphis  
Innumeris,<sup>9)</sup>

les Levathes semblent avoir exercé sur les tribus voisines une sorte de prééminence: dans le grand soulèvement de 546, c'est Ierna, leur chef, qui est placé comme généralissime à la tête de toutes les tribus de la Tripolitaine.<sup>10)</sup> Et derrière cette première ligne de peuples, au sud de la zone du littoral, d'autres populations habitaient la région des premières oasis sahariennes:<sup>11)</sup> c'étaient du côté de l'est les Nasamons, dont les territoires s'étendaient jusqu'à l'oasis d'Augila;<sup>12)</sup> au centre les Garamantes, dont les tribus nombreuses occupaient le Fezzan

1) *Joh.* II. 117—118. *Proc. Aed.* p. 337. Nous citons Procope d'après l'édition de Bonn et employons pour le *de Bello Vandalico* l'abréviation *B. V.*, pour le *de Aedificiis* l'abréviation *Aed.*

2) *Joh.* II. 116—117.

3) *Joh.* II. 113—115. Tissot, I. 470.

4) *Joh.* II. 89 sq. Cf. Ammien Marc. 26, 4. 5; 28, 6. 2. Cagnat, l. c. 69.

5) *B. V.* 502. *Joh.* II. 87, et sur l'identification, Partsch, XII.

6) *Joh.* VI. 224. *B. V.* 533. 7) *Aed.* 336. 8) *Joh.* III. 294.

9) *Joh.* II. 102—103. 10) *Joh.* II. 109; IV. 631. 1013.

11) *Joh.* VI. 195 sqq. Partsch, XXX. 12) Tissot, I. 440.

actuel; vers l'ouest, les indigènes établis à Ghadamès,<sup>1)</sup> puissante et redoutable réserve, toujours prête à soutenir les attaques que leurs voisins tentaient contre le pays byzantin.

Sur le rivage de la petite Syrte, aux confins mêmes de la Tripolitaine et de la Byzacène, d'autres tribus étaient cantonnées entre le littoral et les chotts. C'étaient, entre le lac Triton et la mer, les Mecaes ou Imaclas,<sup>2)</sup> et près d'eux la nombreuse et puissante peuplade des Astrices, dont le territoire, assez proche de la côte, s'étendait sans doute aux environs des postes actuels de Médenine et de Metameur.<sup>3)</sup> Dans la même région, Corippus place les Celiani, les Anacutasur,<sup>4)</sup> les Urce-liani;<sup>5)</sup> et les principaux centres indigènes qu'il nomme dans leur voisinage suffisent à indiquer approximativement l'emplacement de ces peuples: c'est Zersilis, peut-être Gergis, sur le littoral de la petite Syrte; c'est Talalati (auj. Tlalet) et Tillibaris, jadis stations de la route de Tacapae à Leptis Magna, et chefs-lieux de territoires militaires; c'est Gallica et Marta (ou Maret), au sud-est de Gabès.<sup>6)</sup> Plus loin, au nord des chotts, dans l'intérieur même du pays byzantin, d'autres tribus occupaient tout le sud de la Byzacène:<sup>7)</sup> les unes habitaient les régions montagneuses qui avoisinent Gafsa, si du moins l'on doit, avec Tissot, reconnaître dans le haut sommet de l'Agalumnus le cône du Djebel Arbet, et dans la solide chaîne du Macubius le massif puissant du Djebel Younès;<sup>8)</sup> d'autres et plus importantes étaient cantonnées dans les steppes et les hautes plaines qui forment le sud de la Tunisie. Parmi elles, la plus considérable était celle des Frexes, dont le nom à peine modifié se retrouve sous celui des Frechich, et dont les territoires de parcours s'étendaient sans doute, jadis comme aujourd'hui, depuis Feriana (Thélepte) jusqu'à Thala et à Tébessa.<sup>9)</sup> C'était, à l'époque byzantine, l'une des plus redoutables entre les populations indigènes de cette région; sous son grand chef Antalas, elle avait plus d'une fois tenu en échec les armées des rois vandales, et, par le prestige

1) *Aed.* 335.

2) *Joh.* II. 75; III. 410. Cf. les Machlyes (Herod. 4, 178. Ptol. 4, 3, 26).

3) *Joh.* II. 75; VI. 391sq. Cf. les Ἀσράκουες (Ptol. 4, 3, 27). Tissot, II. 469, les place fort à tort dans «les régions les plus orientales de la Tripolitaine».

4) *Joh.* II. 75.

5) *Joh.* VI. 390. Cf. Veget. 3, 23.

6) *Joh.* II. 76—81. Cf. Cagnat, 749—752. Tissot, II. 692—698. Partsch, XXXII—XXXIII.

7) Cf. *Joh.* II. 344—347. Tandis que les Tripolitains s'éloignèrent *nostris ab oris*, dit ce passage, Antalas se soumettra à l'empire. Cela indique qu'il est établi dans le pays byzantin.

8) *Joh.* II. 69—72. Tissot, I. 40—41.

9) *Joh.* II. 42sq. Tissot, I. 470.

de ses forces autant que par le nom de son roi, elle exerçait sur les tribus voisines une autorité incontestée. C'étaient les Silvacaë et les Silcadenit, dont la situation géographique nous est inconnue,<sup>1)</sup> mais qui appartiennent incontestablement au même groupe que les Frexes; c'étaient les Naffur, qui semblent établis dans le sud-est de la Byzacène et que l'on trouve constamment associés aux entreprises d'Antalas.<sup>2)</sup> Enfin, plus au nord encore, et jusque dans l'intérieur de la province proconsulaire, les régions montagneuses abritaient des tribus remuantes et mal soumises. Où se trouvaient exactement établis les Silvaizan et les Macares montagnards et nomades? on ne saurait le dire.<sup>3)</sup> En tout cas Partsch a démontré qu'on les rangerait à tort parmi les peuples de la lointaine Maurétanie.<sup>4)</sup> Du moins peut-on fixer avec plus de précision l'emplacement de quelques autres populations. Les Caunes et les Silzactæ occupaient la haute vallée du Bagradas, vers le point où le fleuve s'échappe des montagnes pour entrer dans la plaine,<sup>5)</sup> et sans doute ils couvraient la contrée accidentée et difficile qui s'étend entre Khamissa (Thubursicum Numidarum) et Soukharras à l'ouest, Chémtou et le Kef à l'est. De même, dans la presque île du cap Bon, dans le pays montagneux et boisé qui s'étendait depuis Curubis (Kourba) jusqu'au promontoire de Mercure, des tribus pillardes et mal sûres gardaient une demi-indépendance depuis l'époque vandale,<sup>6)</sup> et laissaient ainsi, au milieu même du pays byzantin, subsister de dangereux îlots de populations peu soumises, toujours prêtes à soutenir de leurs soulèvements les attaques tentées sur la frontière, et qu'il était d'autant plus nécessaire de pacifier complètement.

En Numidie, le massif montagneux de l'Aurès était devenu le centre d'un état redoutable, capable de mettre en ligne de nombreux cavaliers; et la remuante ambition d'Iabdas, le grand chef des tribus aurasiennes, aspirait à étendre en tout sens la domination qu'il avait fondée.<sup>7)</sup> Un moment il avait réussi à prendre possession des plaines fertiles qui bordent le massif à l'est et à l'ouest,<sup>8)</sup> et en même temps qu'il poussait des incursions jusqu'à la lisière du Tell, il s'efforçait de s'agrandir du côté du Hodna. Les succès du patrice Solomon avaient momentanément arrêté le cours de ses succès et refoulé dans leurs montagnes les tribus de l'Aurès. Néanmoins le prestige d'Iabdas restait considérable et son influence semble s'être étendue au loin sur

1) *Joh.* II. 52—53. 2) *Joh.* II. 52. Cf. Partsch, IX. 3) *Joh.* II. 62—64.

4) Partsch, IX—X. 5) *Joh.* II. 65—68. Tissot, I. 469—470.

6) *Joh.* II. 56—61. 7) *B.* V. 463—465. 8) *id.* 466.

les populations sahariennes voisines des versants méridionaux du massif;<sup>1)</sup> là en effet, autour du centre de Badis, et dans toute la région qui s'étend vers l'est au sud de la Byzacène,<sup>2)</sup> vivaient des peuples nombreux qui semblent avoir suivi la fortune du grand chef numide; ils formaient sur les confins du désert l'inépuisable réserve de toutes les invasions et le refuge toujours prêt à recevoir tous les révoltés. — Au nord des possessions d'Iabdas d'autres tribus occupaient dans l'intérieur du pays byzantin des portions du haut plateau. C'étaient les peuplades qui obéissaient à Coutsina; jadis cantonnées en Byzacène, et chassées de leurs territoires à la suite des événements de 535, elles étaient allées demander un refuge et des terres au grand roi de l'Aurès;<sup>3)</sup> et elles étaient établies, à ce qu'il semble, sur les versants septentrionaux de la montagne. Partsch suppose qu'elles occupaient la contrée qui avoisine Lambèse ou Timgad;<sup>4)</sup> peut-être les chercherait-on avec plus de vraisemblance sur les limites mêmes de la Byzacène et de la Numidie, aux alentours ou à l'ouest de Theveste. C'est près de cette ville, en effet que Solomon en 544 porta son quartier général, précisément pour rallier les contingents alliés de Coutsina;<sup>5)</sup> c'est dans la même région, proche de la frontière des deux provinces, que Jean Troglita vint s'établir en 547, lorsqu'il voulut appeler à lui les troupes des princes numides.<sup>6)</sup> En tout cas, et quelle que soit l'exacte situation de ces tribus, elles étaient cantonnées en Numidie<sup>7)</sup> et assez considérables pour pouvoir fournir jusqu'à 30 000 cavaliers. A côté d'elles, d'autres peuples obéissaient à un autre roi indigène, Ifisdaias;<sup>8)</sup> et dans les régions montagneuses de la Numidie septentrionale, par exemple dans les ravins du mont Pappua, subsistaient d'autres populations insoumises. Ainsi il en allait en Numidie comme en Tripolitaine et en Byzacène: tandis que sur la frontière campaient des adversaires redoutables, prompts à saisir toute occasion d'attaque ou de pillage, dans l'intérieur du pays même se rencontraient des confédérations ou des états indigènes assez importants pour qu'il fallût compter avec eux et s'appliquer à assurer leur soumission.

Nous connaissons beaucoup moins sûrement les tribus qui, à l'époque

1) *Joh.* II. 140—149. 156—158. *B. V.* 495.

2) Sur l'Arzugitana, Cf. Partsch, XIV, Cagnat, 746, Tissot, I. 466.

3) *B. V.* 448. 462.

4) Partsch, XVIII. *Joh.* III. 408 les appelle *Mastracianae vires*.

5) *B. V.* 504. Partsch, XIX.

6) *Joh.* VII. 143—149. 7) *B. V.* 515.

8) *Joh.* IV. 545—549. Il était voisin de Coutsina (id. VII. 244). Cf. Partsch, XXVIII.

byzantine peuplaient les Maurétanies, et on se fonde à tort sur quelques similitudes de noms assez hasardeuses<sup>1)</sup> pour localiser dans cette région de l'Afrique plusieurs des peuples nommés par Corippus. Tout ce que nous savons, c'est que dans ces contrées presque entièrement soustraites à l'autorité impériale, de grands chefs indigènes s'étaient, depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle, taillé de vastes principautés. Dans le sud de la Sitifiennne, dans cette région du Hodna qu'occupaient au III<sup>e</sup> siècle les *Babari Trans-tagnenses*,<sup>2)</sup> commandait au VI<sup>e</sup> siècle un prince du nom d'Orthaias,<sup>3)</sup> et l'on admettra sans peine que dans le massif du Babor subsistaient toujours ces indomptables montagnards, dont Rome avait si difficilement réprimé les révoltes et si soigneusement surveillé le pays.<sup>4)</sup> La plus grande partie de la Maurétanie Césarienne appartenait au roi Mastigas, dont les possessions semblent avoir touché à celles d'Orthaias;<sup>5)</sup> de lui dépendaient peut-être aussi ces tribus de la Grande Kabylie, qui sans nul doute vivaient dans leurs montagnes au VI<sup>e</sup> comme au IV<sup>e</sup> siècle, ces *Masimissenses*, ces *Isaflenses*, dont le souvenir s'est conservé dans les noms modernes des Msisna et des Flissa, toutes ces peuplades jadis formées en confédération sous le nom de *Quinquegentanei*, et qui avaient donné tant à faire aux armées romaines.<sup>6)</sup> Plus loin, à l'ouest de Césarée, tout le pays jusqu'à Gadès était soumis aux Berbères:<sup>7)</sup> c'est là, dans le sud du Tell oranais, sur les plateaux qui séparent la Tafna du Chélif, que s'étendait ce curieux royaume moitié indigène, moitié civilisé, que gouvernait au VI<sup>e</sup> siècle, avec le titre de «roi des Maures et des Romains», un chef du nom de Masuna, et qui paraît avoir subsisté jusqu'au moment de l'invasion arabe.<sup>8)</sup> Les états de ce prince, qui semblent fort étendus, confinaient-ils, comme on l'a cru, du côté de l'est, à ceux d'Iabdas?<sup>9)</sup> On ne saurait le dire. En tout cas, comme les autres grands chefs que nous venons d'énumérer, Massonas s'est trouvé en relations avec Byzance, et la diplomatie grecque paraît

1) On se trompe gravement en particulier, lorsque dans les Mazaces du poète on croit retrouver l'une des grandes peuplades de la Maurétanie Césarienne, 74—75). Pour l'auteur de la *Johannide* le mot *Mazax*, comme celui de *Massylus* (cf. Joh. VI. 167. 450; IV. 137. 150; VI. 267. 517), n'est autre chose qu'un terme général désignant l'ensemble des populations berbères. Cf. Partsch, IX—X, et Schirmer, *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur* p. 42—46.

2) Cat, l. c. 71. Tissot, I. 460.

3) B. V. 466. 4) Cat, l. c. 71. 5) B. V. 465. 501. 6) Cagnat, 55—56.

7) B. V. 451.

8) B. V. 465. C. I. L. VIII. 9835. La Blanchère, *Voyage d'étude dans la Maurétanie Césarienne* (Arch. des Miss. X. 90—99) et *Musée d'Oran* 17—19.

9) La Blanchère, *Voyage*, 92.

avoir étendu le cercle de son influence jusque dans les régions lointaines où il commandait.<sup>1)</sup>

Depuis la Tripolitaine jusqu'à la Tingitane, toutes ces tribus, de même race et de même langue, avaient un caractère et des mœurs à peu près semblables. Assurément, suivant la nature du pays qu'elles habitaient, suivant le contact plus ou moins prolongé qu'elles avaient pris avec la civilisation romaine, des différences se remarquaient dans leur état social. Tandis que dans les régions montagneuses et dans les plaines fertiles, vivaient des populations sédentaires qui cultivaient la terre, sur la limite du désert, au contraire, ou dans les vastes steppes propres au pâturage, la vie nomade persistait.<sup>2)</sup> Dans les solitudes qui s'étendent au sud de la Tripolitaine, dans les grands espaces découverts du haut plateau numide, sans cesse les indigènes se déplacent, poussant devant eux leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de bêtes à cornes, traînant à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses, menant au VI<sup>e</sup> siècle encore l'existence décrite jadis par Salluste, «errant sans autre demeure que la place où la nuit les contraignait de s'arrêter».<sup>3)</sup> Pour porter leurs personnes et leurs modestes bagages, ils ont le cheval, le mulet, et en Tripolitaine le chameau. Celui-ci est employé tout à la fois comme bête de charge, comme monture et comme animal de combat,<sup>4)</sup> et Corippus a dessiné en des vers expressifs le pittoresque tableau du pesant animal portant sur son dos la fortune du nomade, le berceau des enfants, les ustensiles domestiques, et, juchée au sommet, la femme indigène avec ses nourrissons entre ses bras.<sup>5)</sup> Dans les hautes vallées de l'Aurès, au contraire, dans les plaines fertiles qui bordent au nord le massif et jusque dans la région aujourd'hui déserte qui avoisine la montagne par le sud, ailleurs encore, des populations mieux fixées font produire au sol africain des moissons abondantes<sup>6)</sup> et s'établissent à demeure autour de centres permanents d'habitation. Mais malgré cette différence essentielle, par bien des côtés ces gens se ressemblent; tous mènent également cette vie rude et misérable que Procope a décrite dans un passage célèbre: «Les Maures», dit l'historien, «habitent été comme hiver

1) C. I. L. 9738. Sur ce texte cf. La Blanchère, *Voyage*, 89—91.

2) *Joh.* II. 62. 156—161.

3) Salluste, *Jug.* 17. *Joh.* IV. 598. 605. 613—618. 1074—1076. 1125—1126; VII. 68—69. *B. V.* 453. 457—458.

4) *Joh.* VI. 194—195; II. 92—96. *B. V.* 348—349. 453. Cf. Tissot, I. 349—354.

5) *Joh.* IV. 1074—1077; VI. 82—86.

6) *B. V.* 495—496. 502. *Joh.* II. 156—157.

dans des huttes où l'on respire à peine. Ni la neige ni les chaleurs ni aucune autre nécessité ne leur font abandonner ces misérables retraits. Ils couchent par terre; seuls les plus riches d'entre eux s'étendent parfois sur une peau de bête. Ils ne changent pas de vêtement selon les saisons; en tout temps ils ne sont vêtus que d'une tunique grossière et d'un manteau de rude étoffe. Ils n'ont ni pain ni vin, ni aucune des choses qui rendent la vie agréable. Le blé, l'épeautre, l'orge leur servent de nourriture; mais ils ne savent ni moudre les grains ni les faire cuire: ils les mangent tout crus à la façon des animaux.»<sup>1)</sup> S'il y a quelque exagération dans ce dernier trait, que Procope lui-même s'est chargé de réfuter,<sup>2)</sup> pourtant le reste du tableau est si vrai qu'aujourd'hui encore tous les détails s'en retrouvent, «depuis la mesure enfumée qui ne défend le Kabyle ni du chaud ni du froid et que rien ne peut lui faire abandonner, jusqu'au burnous et à la gandoura déchiquetés et rapiécés qu'on se lègue de génération en génération.»<sup>3)</sup>

Dans leurs gourbis (*mapalia*) couverts de feuillage, abrités à l'ombre des roches ou au creux des vallées,<sup>4)</sup> l'existence est pour les indigènes étrangement dure et difficile. Mais entre les divers membres de la famille, les occupations se répartissent avec une singulière inégalité. Tandis que l'homme s'adonne aux exercices violents et s'habitue dès l'enfance au métier des armes, tandis que, cavalier infatigable, il est toujours prêt à partir en razzia ou en guerre, la femme vaque aux rudes travaux domestiques: c'est elle qui écrase le blé sous la lourde meule de pierre et qui fait cuire sous la cendre la galette dont vivra la famille; c'est elle qui élève la hutte, soigne les chevaux et les bêtes de somme, elle qui fourbit les armes, afin d'épargner à l'homme toute autre fatigue que celle des combats.<sup>5)</sup> En fait, dans la société berbère du VI<sup>e</sup> siècle, la femme, sauf quelques exceptions, n'est guère autre chose qu'une servante, et la polygamie contribue à entretenir cet état d'infériorité. Sur ce point, en effet, ni la civilisation romaine ni le christianisme ne semblent avoir rien changé aux vieilles habitudes des Berbères.<sup>6)</sup> C'est ce qu'atteste entre plusieurs textes un curieux passage de Procope. En 534, Solomon reprochait aux indigènes d'exposer par leur soulèvement la vie de leurs enfants que le gouvernement impérial retenait comme otages: «Vous autres», lui répondirent

1) B. V. 435. 2) *id.* 438. 3) Tissot, I. 436. Cf. Cat, I. c. 63.

4) *Joh.* II. 58.

5) B. V. 438. *Joh.* IV. 1076—1077. B. V. 453.

6) Cf. Cat, I. c. 66.

les Maures, «pouvez avoir souci de la vie de vos enfants, puisqu'il ne vous est permis d'épouser qu'une seule femme; pour nous, qui en prenons jusqu'à cinquante, si l'occasion s'en trouve, les enfants ne nous manqueront jamais»;<sup>1)</sup> et, en effet, les chefs indigènes, grands ou petits, les Medisinissa comme les labdas, entretiennent tous un véritable sérail:<sup>2)</sup> sur ce point, pas plus que pour les habitudes de la vie nomade, l'invasion musulmane n'a rien innové en Afrique.

Par la physionomie extérieure comme par la nature morale, tous ces indigènes se ressemblent étrangement. Les pieds nus, les bras nus, ils se drapent dans un grand burnous de toile, qui parfois est teint d'une éclatante couleur rouge, et autour de leur tête ils enroulent un ample morceau d'étoffe;<sup>3)</sup> comme armes, ils ont un petit bouclier de cuir, une large et courte épée, deux solides javelots;<sup>4)</sup> comme monture, ces chevaux infatigables et rapides qu'ils montent souvent à cru et dirigent avec une simple baguette.<sup>5)</sup> Cavaliers merveilleux, fantassins adroits et souples, ils sont, on l'a vu, admirablement organisés pour la lutte, et savent unir la plus brillante valeur militaire à toutes les habiletés de la guerre de surprises et d'embuscades. Au moral, ils sont enclins à l'enthousiasme, crédules aux excitations de leurs chefs, prompts à reprendre courage au lendemain même des plus grandes défaites. Fort superstitieux, ils écoutent religieusement tous ceux qui se flattent de prédire l'avenir: ils ont dans leurs prophétesses une aveugle confiance, et sur les affaires les plus graves ils ne se décident que d'après leurs oracles.<sup>6)</sup> Avec cela froidement cruels,<sup>7)</sup> sans pitié pour l'ennemi vaincu ou sans défense, ils se plaisent au pillage, à l'incendie, au massacre; ils sont avides de butin, de captifs et d'or. Enfin leur perfidie est proverbiale: pour leur esprit naturellement changeant et mobile, les promesses les plus solennelles, les engagements les plus sacrés sont chose vaine. «Chez les Maures», dit Procope, «il n'y a ni crainte de la divinité ni respect des hommes. Ils ne s'inquiètent ni des serments prêtés ni des otages livrés, quand bien même ce sont les enfants ou les frères de leurs chefs; il ne peut y avoir de paix avec eux que s'ils sont tenus en respect par la crainte de l'ennemi.»<sup>8)</sup> Corippus s'exprime de même, et si les vers sont médiocres, la pensée en revanche trouve une justification éclatante dans l'histoire tout entière de l'Afrique byzantine:

1) *B. V.* 449. 2) *id.* 452. 500. 3) *Joh.* II. 130—137; VIII. 189—192.

4) *id.* II. 114—115. 150—155.

5) Tissot, I. 354—359.

6) *B. V.* 443. *Joh.* III. 87—88; VI. 153—155.

7) *B. V.* 449. 8) *B. V.* 443.

Si victor Romanus erit, famulantur, adorant,  
Et sola hos faciet victrix fortuna fideles  
Conceptusque timor.<sup>1)</sup>

Toujours prêts à la trahison, sans scrupule ils changent de parti et font défection jusque sur le champ de bataille. «Les Maures», dit encore Procope, «n'offrent absolument aucune sûreté» (ἀβέβαιοι παντά-  
πασιν ὄντες):<sup>2)</sup> incapables de demeurer fidèles à personne, ils se dé-  
fient de tout le monde, même des gens de leur propre race; et en fait  
les rivalités de famille à famille, les haines de chef à chef, les guerres  
privées de tribu à tribu se rencontrent à chaque page de l'histoire du  
VI<sup>e</sup> siècle. Par là encore, à l'époque byzantine, les indigènes d'Afrique  
ont gardé tous les caractères qui distinguaient leurs ancêtres, tous ceux  
que l'on retrouve chez les Berbères d'aujourd'hui.<sup>3)</sup>

La physionomie des grands chefs est plus instructive, plus signi-  
ficative encore. Parmi les princes indigènes que nous voyons en rela-  
tions avec le gouvernement impérial, plusieurs nous sont assez bien  
connus, pour qu'on puisse, durant trente ou quarante ans de suite,  
saisir les traits de leur caractère et les vicissitudes de leur destinée.  
Voici Antalas, l'un des principaux rois de la Byzacène; rien ne montre  
mieux que son histoire ce qu'est alors une vie africaine. Au moment  
où il naquit, vers l'année 500 sans doute, son père, Guenfan, était le  
chef de la tribu des Frexes,<sup>4)</sup> faible encore et peu puissante,<sup>5)</sup> et pro-  
bablement soumise à l'autorité des rois vandales. Dès ses premières  
années les prophétesses maures prédisaient à l'enfant ses grandes desti-  
nées futures; le jeune homme allait bientôt se charger de réaliser ces  
oracles. A dix-sept ans, il débute par ces vols de bestiaux qui ont été  
de tout temps le jeu ordinaire des indigènes d'Afrique, et par son ha-  
bileté, son audace, il se fait une manière de réputation.<sup>6)</sup> Il attire à  
lui quelques compagnons et, devenu chef de bande, il étend le cercle  
de ses pillages et accroît l'importance de ses razzias.<sup>7)</sup> Pour le mettre  
à la raison, le gouvernement dirige contre lui quelques détachements;  
il ose les attendre, les met en déroute, et son prestige augmente d'au-  
tant.<sup>8)</sup> Le voilà chef des Frexes, et à la tête des cavaliers de sa tribu,  
il se risque à tenir la campagne, non plus en brigand, mais en révolté:  
il enrichit les siens par d'heureux ravages, et bientôt, attirés par l'appât

1) *Joh.* IV. 449—451. 2) *B.* V. 519. Cf. 517.

3) *Cat.* l. c. 65—66. Cf. Hanoteau et Letourneau, *la Kabylie et les cou-  
tumes Kabyles*, t. II. 11—20, surtout 12.

4) *Joh.* III. 66—67. Sur la date, cf. Partsch, VI. 5) *Joh.* III. 153.

6) *id.* III. 159—160. 7) *id.* III. 173—176. 8) *id.* III. 178—179.

de ces succès faciles, éblouis par la gloire du jeune chef, d'autres tribus, celle des Naffur en particulier, viennent s'associer aux entreprises d'Antalas, et un grand état indigène commence à naître dans le sud.<sup>1)</sup> La faiblesse d'Hildéric achève de fortifier l'autorité du prince berbère. Les troupes vandales envoyées contre lui, surprises et cernées au milieu des bois, dans un défilé resserré et abrupt, épuisées par la chaleur et la soif, incapables, dans un terrain difficile, d'employer utilement leur cavalerie, subissent une sanglante défaite,<sup>2)</sup> et dans la Byzacène ouverte, les Maures d'Antalas se répandent jusqu'au littoral, ravageant tout sur leur passage.<sup>3)</sup> Ainsi, à trente ans à peine, l'obscur prince des Frèxes s'était fait le chef d'une vaste et puissante confédération. Avide de parvenir, ambitieux sans scrupule, tout moyen lui sera bon désormais pour accroître la puissance qu'il a conquise. Quand les troupes impériales débarquent en Afrique, sans hésiter il se soumet à Bélisaire, pour faire reconnaître sa royauté par le général byzantin;<sup>4)</sup> quand en 534 une partie des tribus se soulève, il se garde de faire cause commune avec les insurgés; la défense de l'indépendance nationale est pour lui un mot vide de sens, et dans la guerre qui éclate il trouve double avantage: celui d'être vengé de voisins qu'il déteste, sans doute parce qu'ils ont refusé d'accepter sa suzeraineté, celui de s'agrandir à leurs dépens par la grâce du gouvernement impérial. Et en effet, après la victoire, il est investi en Byzacène d'une autorité suprême sur toutes les tribus maures,<sup>5)</sup> et pendant dix ans il est l'ami des ducs, des *magistri militum* byzantins; il s'empresse à toute réquisition de mettre ses contingents sous leurs ordres; il combat avec eux et s'enorgueillit de leurs victoires.<sup>6)</sup> Mais cette fidélité intéressée ne saurait avoir des racines bien profondes: il prétend qu'on le paie grassement, qu'on le comble d'égards et d'honneurs; le jour où un gouverneur osera le traiter en sujet et lui infliger une punition, aussitôt sous le prince romanisé reparait le chef indigène, et contre ses compagnons d'armes de la veille, il fomenté une formidable insurrection. Violent, cruel, avide de sang et de pillage, d'ailleurs d'une bravoure réelle, bien qu'un peu théâtrale, il conduit une guerre implacable contre celui qui l'a offensé. Mais au moment où il paraît le plus acharné à la lutte, toujours le souple et rude Berbère garde les caractères distinctifs de sa race. Il a beau, dans son vaniteux orgueil, affecter de traiter l'empereur en égal, au

1) *Joh.* III. 184—197.

2) *id.* III. 198—261. *B. V.* 349.

3) *Aed.* 340. *Vie de S. Fulgence*, c. 65 (Migne, *Patr. lat.* t. 65, 150).

4) *B. V.* 507. 406. 5) *B. V.* 462. 504.

6) *Joh.* II. 29—30. 34—35; IV. 362—364. 369—371.

fond il est prêt à se soumettre, pourvu qu'on accorde à son ambition et à ses haines les satisfactions auxquelles il croit avoir droit;<sup>1)</sup> il négocie avec tous les partis, prêt sans scrupule à se vendre au plus offrant; et tour à tour il passe, selon qu'il espère y trouver avantage, du parti de la révolte à celui de l'Empire, pour retourner ensuite au camp des insurgés.<sup>2)</sup> Ce sont les causes accessoires qui déterminent son esprit changeant et mobile; il suffit le plus souvent que Coutsina, son vieil ennemi, soit d'un côté pour que tout aussitôt il se jette de l'autre; il suffit que son ambition déçue s'irrite, que sa vanité se croie jouée, pour que sans tarder il change d'attitude et d'alliance; au fond il se préoccupe fort peu de chasser les Byzantins de l'Afrique: qu'on lui assure la possession de la Byzacène, un fort subside, l'appui d'un détachement régulier qui fera de lui le plus puissant des rois berbères, il n'en demande pas davantage.<sup>3)</sup> Au fond il se contentera à moins encore; une défaite sérieuse brise son énergie, et il sera trop heureux pour finir de redevenir le vassal fidèle et dévoué de Justinien.<sup>4)</sup>

Voici Coutsina maintenant. Celui-là n'est qu'un demi-Berbère, fils d'un chef indigène et d'une femme romaine,<sup>5)</sup> et quoique soulevé un moment contre l'autorité byzantine,<sup>6)</sup> il a pour souci principal, après la sévère leçon qu'il a reçue, de faire au plus tôt sa paix avec l'Empire. Bien qu'on l'ait chassé de ses possessions de Byzacène et contraint à chercher en Numidie de nouveaux territoires, il est bien vite devenu l'ami fidèle de ce Solomon qui l'a vaincu.<sup>7)</sup> C'est que d'une part Coutsina déteste Antalas autant qu'Antalas hait Coutsina, et le soulèvement de l'un entraîne nécessairement le dévouement de l'autre. C'est que d'autre part le prestige de l'Empire agit puissamment sur ce grand chef. Il est fier d'être un demi-Romain «aux mœurs civilisées, à la gravité toute latine»;<sup>8)</sup> il rappelle volontiers sa naissance, qui le fait «presque Romain par le sang et tout à fait par le cœur».<sup>9)</sup> Plus que des 30 000 cavaliers indigènes qu'il conduit au combat, il s'enorgueillit du titre de *magister militum* que lui a décerné l'empereur;<sup>10)</sup> il éprouve une joie d'enfant à commander un détachement de troupes régulières,<sup>11)</sup> et tout son brillant courage s'emploie à achever la ruine

1) *B. V.* 506—507. 2) *id.* 509. 517. 523. 533. 3) *id.* 516.

4) *B. Goth.* 549—550.

5) *Joh.* IV. 511—512. 1095—1096; VIII. 271.

6) *B. V.* 448. 7) *Joh.* III. 406—407.

8) *Joh.* IV. 512: moribus crnatus placidis, gravitate iatina.

9) *id.* IV. 511: animo Romanus erat, nec sanguine longe.

10) *id.* VI. 267; VII. 268; VIII. 270. 11) *id.* VII. 268—271.

des gens de sa race.<sup>1)</sup> Il se pique, dans les circonstances graves, dans le désarroi d'une défaite ou le trouble d'une sédition, de rester, comme un civilisé qu'il prétend être, fidèle à sa parole et à ses alliances.<sup>2)</sup> Parfois sans doute le Berbère l'emporte; vienne une belle occasion de piller, la tentation de faire du butin sera la plus forte, et sans grand scrupule il se jettera dans l'insurrection; parfois aussi, entre les partis en présence, il exécutera une série de brusques et déconcertantes volte-faces, au double gré de ses haines et de ses intérêts; mais au fond il est toujours prêt à revenir à l'Empire, dût-il pour cela trahir sur le champ de bataille ses confédérés berbères.<sup>3)</sup> Lui aussi, comme Antalas, s'inquiète peu de l'indépendance nationale; comme lui, il s'accommode sans peine d'être «l'esclave de la majesté impériale»; et malgré quelques défections passagères, il restera jusqu'à sa mort l'un des meilleurs soutiens de l'autorité byzantine en Afrique.

Voici Iabdas encore. Celui-là c'est un grand et redoutable ambitieux, à qui rien ne coûte pour agrandir son pouvoir: il fait assassiner Mephanias son beau-père; il s'entend avec un de ses voisins pour en dépouiller un autre dont il convoite le territoire,<sup>4)</sup> et à la tête de sa nombreuse cavalerie il pousse en tous sens ses courses de pillage. D'une haute taille, d'un courage éprouvé, il a parmi les siens un prestige sans égal;<sup>5)</sup> son habileté ne le cède point à sa vaillance, et à l'abri de ses inaccessibles montagnes, il sait épuiser ses adversaires par une longue guerre d'embuscades.<sup>6)</sup> Il semble inflexible dans son opiniâtre résistance; plutôt que de céder il se laissera chasser de ses états.<sup>7)</sup> Mais au fond ce vaillant, cet habile manque du sang-froid qui fait les vrais politiques; il se décourage et perd la tête quand il faudrait persister; il laisse passer le moment quand il faudrait agir: en 537, alors qu'il dépend de lui d'écraser l'armée byzantine, il reste neutre, puis il négocie avec le patrice Germanos;<sup>8)</sup> en 546, il paraît en vainqueur devant Carthage, et puis tout à coup il abandonne ses alliés et se contente d'observer les événements; il finira même, bon gré mal gré, par envoyer ses contingents grossir les forces impériales et il contribuera ainsi à l'écrasement final de la grande révolte de 548.<sup>9)</sup> C'est que lui aussi, malgré ses apparences plus farouches et plus rudes, est au fond un Berbère impressionnable et mobile, incapable d'un dessein longuement suivi, d'une idée qui dépasse le cercle de ses intérêts particuliers. C'est que ses antipathies et ses haines

1) *Joh.* VIII. 268—269. 2) *id.* VI. 268; VIII. 121—129. 3) *B. V.* 517.

4) *B. V.* 465. 5) *id.* 464. 6) *id.* 466—467. 7) *id.* 500. 8) *id.* 487.

9) *Joh.* VII. 277—280.

guident trop souvent ses résolutions; et ainsi il finira lui aussi, quoique plus tardivement, par céder comme les autres, et comme eux il acceptera la suzeraineté de l'empereur.

C'est qu'au vrai ni les tribus ni les chefs qui les commandent n'éprouvent aucune répugnance à recevoir les ordres de Justinien. Comme tous les barbares, ils ont gardé un respect profond pour le souvenir et le nom de Rome; et leur premier soin, après les succès de Bélisaire, fut de solliciter du général impérial la confirmation de leurs souverainetés: «C'est», dit Procope, «un usage chez les Maures qu'aucun de leurs chefs ne se considère comme tel tant que l'empereur des Romains ne lui a point donné les insignes du pouvoir; or, comme ces princes avaient reçu leur investiture des Vandales, ils ne considéraient point leur autorité comme sûrement établie.»<sup>1)</sup> J'ai signalé déjà la lettre si caractéristique adressée à Justinien par Antalas révolté; elle met pleinement en lumière les sentiments qui animent tous les rois indigènes:<sup>2)</sup> s'il s'est soulevé, ce n'est point par amour de l'indépendance nationale; c'est uniquement pour venger la mort de son frère<sup>3)</sup> et l'injure qu'on lui a faite à lui-même; s'il s'insurge, ce n'est point contre l'empereur, mais contre le gouverneur, qui s'est montré son ennemi personnel; il est tout prêt à déposer ces armes qu'il n'a prises qu'à contre-cœur, pourvu qu'on donne satisfaction à sa haine et qu'on répare l'injustice dont il a été victime, et hautement il proclame qu'il veut être le vassal, «l'esclave de la majesté impériale.»<sup>4)</sup> En fait tous ces princes sont fiers de servir sous les drapeaux de Byzance; ils aspirent à prendre rang dans sa hiérarchie militaire, à frayer avec ses ducs et ses patrices, à mériter les titres sonores qu'elle décerne à ses dignitaires. A cet égard, la prétention d'Antalas, demandant qu'en échange de son concours on mette sous ses ordres 1500 soldats romains, est singulièrement significative,<sup>5)</sup> et ce qu'Antalas réclame, Coutsina l'obtient; autour de lui, il a comme garde un détachement de troupes byzantines, et il ne se tient pas d'aise de les commander.<sup>6)</sup> Voyez Massonas encore; avant même la venue des Grecs, il s'intitule «roi des Maures et des Romains», tant il sent, pour assurer son autorité sur les cités maurétaniennes, le besoin et l'importance d'un titre qui le rattache à l'Empire. Et dès la seconde année de la domination byzantine, nous le voyons offrir ses services à Solomon et rechercher

1) *B. V.* 406. 2) *id.* 506—507.

3) Sur cette dette du sang, qui aujourd'hui s'appelle la *rekba*, cf. Hanoteau et Letourneux, *l. c. t.* III. 60—70.

4) *B. V.* 506: *δοῦλος τῆς σῆς βασιλείας.* 5) *id.* 516.

6) *Joh.* VII. 268—271.

son alliance.<sup>1)</sup> Dans ces conditions, des relations régulières devaient nécessairement s'établir bien vite entre les gouverneurs d'Afrique et les grands chefs berbères; et malgré les soulèvements fréquents qui devaient troubler le bon accord des deux partis, un système régulier de rapports politiques, militaires et religieux allait rapidement se fonder. Sans doute ce ne fut jamais, même pour les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire, une annexion véritable, soumettant pleinement les indigènes à l'administration impériale; mais en les plaçant dans une sorte de vassalité, la diplomatie byzantine réussit à étendre bien au delà même des frontières de la province l'influence de l'Empire et le respect de Rome.

## II.

En général, lorsqu'une tribu indigène consentait à faire sa soumission au gouvernement impérial, une convention formelle et précise réglait les rapports futurs des deux parties.<sup>2)</sup> Corippus fournit un exemple intéressant des négociations qui accompagnaient ces traités d'alliance.<sup>3)</sup> Pendant la campagne de 547, l'armée byzantine avait pénétré sur le territoire des Astrices. Pleins d'épouvante, les Berbères envoient une ambassade au général grec, chargée de demander la paix et de prêter entre ses mains hommage à Justinien. Et il faut voir en quels termes, mêlés de flatterie et d'humilité, les envoyés s'adressent au *magister militum*; certes l'auteur de la *Johannide* n'a ici rien inventé, tant les sentiments et le style s'accordent avec ce que nous connaissons des indigènes. «Le bruit de la réputation du patrice», disent-ils, «de sa loyauté, de son courage, est parvenu jusqu'à eux et les a attirés vers lui; ils sont heureux de recevoir ses ordres; ils sollicitent son alliance et d'avance acceptent ses conditions; ils sont, pourvu qu'on les épargne, prêts à lui obéir aveuglément.» Prudemment, comme gage de ces belles promesses, le général exige qu'on lui livre des otages, et il jure, si la tribu veut observer la paix, qu'elle vivra tranquille et florissante sous l'autorité du prince. Puis, pour sceller l'alliance, il comble de présents les députés; ceux-ci de leur côté s'engagent à servir fidèlement l'empire romain. Les préliminaires de la convention sont arrêtés et Justinien peut s'enorgueillir de compter en Afrique quelques vassaux de plus.

Ce n'est pas tout: un traité formel est signé par écrit; les chefs de la tribu prêtent hommage et font serment d'être pour le basileus

1) *B. V.* 465.    2) *B. V.* 504. 506—507.

3) *Joh.* VI. 391—407. 425—433

de fidèles et dévoués serviteurs;<sup>1)</sup> comme garants de leur foi, ils remettent entre les mains du gouverneur leurs parents les plus proches, leurs enfants, leurs frères;<sup>2)</sup> enfin, comme signe de la suzeraineté byzantine, ils reçoivent une véritable investiture de leur commandement. Procope nous a conservé, dans un curieux passage, la liste des insignes de souveraineté qui leur sont remis au nom du prince<sup>3)</sup>: c'est un bâton d'argent incrusté d'or, un diadème d'argent, un manteau blanc — nous dirions un burnous de commandement — qui s'attache sur l'épaule par une fibule d'or, une tunique blanche ornée de broderies, enfin des chaussures relevées d'ornements d'or. Des cadeaux somptueux accompagnent l'envoi de ces insignes; et à ce prix les chefs indigènes se déclarent les vassaux, les «esclaves de la majesté impériale». Pour récompenser leurs services ultérieurs, le gouvernement tient en réserve des faveurs de toute sorte: à ceux qui se montreront loyaux et fidèles, une place sera faite dans la hiérarchie des dignitaires byzantins; ils recevront le titre de *magister militum* ou de patrice;<sup>4)</sup> ils auront l'honneur de commander quelques détachements de troupes régulières; ils auront même parfois, attachée à leur personne, une façon de garde formée de soldats grecs,<sup>5)</sup> utile précaution qui, sous une flatteuse apparence, dissimule un moyen efficace de surveiller leur attitude et d'assurer leur fidélité.

En outre — et c'est le point essentiel du traité — l'empereur s'engage à payer à ces chefs un subside annuel dont le chiffre est formellement déterminé, et qu'on appelle *l'annona*.<sup>6)</sup> En échange de cette pension, le prince berbère s'engage avant toute chose à rendre des services militaires dont nous déterminerons tout à l'heure la forme; en outre il se charge, en échange de l'autorité qui lui est conférée, de maintenir dans son district la paix parmi les tribus. C'est tout à fait ce qu'en notre siècle on a nommé «la politique des grands chefs». Pour assurer la tranquillité en Byzacène, Solomon ne trouve rien de mieux que de placer Antalas à la tête de toutes les tribus de la région; ce chef s'est un des premiers déclaré le vassal de Byzance; il semble devoir garder une fidélité plus constante et plus sûre que ses voisins;

1) *B. V.* 451. 2) *id.* 451. 452. 406.

3) *id.* 406—407. Cf. 502: *ξύμβολα τὰ νομιζόμενα*.

4) *Joh.* VI. 267; VII. 268; VIII. 270. Cf. des exemples analogues en Syrie (Théophraste, 240, éd. de Boor).

5) *Joh.* VII. 268—271.

6) *B. V.* 504—507. Malalas, 495. Cf. Mommsen (Hermès, 24, 220) et Cagnat, *l. c.* 745. On trouve d'autres exemples dans Ménandre, p. 286—287 (Avares), 292. 377 (Syrie)

on augmente donc son autorité, et à ce prix il sera, vis-à-vis du gouvernement, responsable de la tranquillité et du bon ordre dans toute l'étendue de son commandement.<sup>1)</sup>

Toutefois un contrôle est nécessaire. Il est évident que «les *gentes* ne pouvaient pas être laissées à elles-mêmes; leurs chefs indigènes devaient avoir besoin de la même surveillance que nos caïds ou nos cheïks». <sup>2)</sup> Pour les maintenir dans le devoir, pour s'assurer aussi que la tribu remplit les obligations qui lui sont imposées, des pouvoirs fort étendus sont confiés au gouverneur général et aux ducs de chaque province. C'est à eux que les indigènes sont tenus de venir présenter les réclamations qu'ils ont à formuler; <sup>3)</sup> c'est de leur main, dans la capitale de chaque duché, que les chefs viennent recevoir les subsides qui leur sont alloués. <sup>4)</sup> Sans cesse le duc surveille les mouvements des tribus et leur attitude; <sup>5)</sup> parfois même il leur assigne les cantonnements qu'elles devront cultiver; <sup>6)</sup> viennent-elles à manquer à leurs engagements, le gouverneur punit leurs chefs en supprimant de sa propre autorité la pension qui leur est accordée; <sup>7)</sup> quelque trouble se produit-il dans leur district, il peut les en rendre responsable, les faire arrêter et même les condamner à mort. <sup>8)</sup> Parfois aussi, pour châtier une tribu, on lui coupe les vivres <sup>9)</sup> ou, par une exécution plus radicale encore, on va saccager ses moissons; <sup>10)</sup> en tout cas l'autorité byzantine intervient sans cesse dans les affaires intérieures des Berbères; elle se constitue arbitre des querelles intestines des chefs; <sup>11)</sup> peut-être même, en

---

1) *B. V.* 503—504. Antalas est un vrai vassal de l'empire (*Joh.* II. 346—347). Les écrivains arabes — à la vérité d'époque fort postérieure — mentionnent une autre obligation encore imposée aux tribus. «Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes témoignaient aux Francs un certain degré d'obéissance: ils payaient l'impôt aux époques fixées» (Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, III. 191); et ailleurs le même historien parle des Berbères «qui avaient précédemment payé l'impôt à Héraclius, roi de Constantinople» (*ibid.* I. 208). La chose n'a rien d'in vraisemblable, et on peut remarquer, en faveur de cette affirmation, qu' Ibn Khaldoun a fort exactement défini les autres obligations imposées aux indigènes: toutefois les textes contemporains ne laissent rien entrevoir de semblable.

2) Cagnat, *l. c.* 330—331. 3) *B. V.* 502. 4) *id.* 502. Malalas, 495.

5) *Joh.* VI. 221 sq.

6) Gregorii M. *epist.* (éd. des *Monumenta*) 1, 73: daticiorum habitatores: ce sont les tribus soumises, que l'autorité byzantine déplace à volonté. Cf. pour une autre interprétation de ce passage: Mommsen, *die Bewirthschaftung der Kirchengüter unter Papst Gregor I.* (*Ztschr. f. Sozial- und Wirthschaftsgesch.* I p. 49 note 25.)

7) *B. V.* 504—507.

8) *id.* *Joh.* II. 28; IV. 365—366.

9) *B. V.* 452. 10) *id.* 502. 11) *Joh.* VII. 242—261.

Afrique comme en Syrie, s'occupe-t-elle, à la mort d'un des vassaux, de désigner parmi ses héritiers le successeur qui lui agréé davantage.<sup>1)</sup> En fait elle considère les tribus, celles du moins qui sont cantonnées sur son territoire, comme de véritables sujettes; viennent-elles à se révolter en effet, ce n'est point la paix qu'elle leur offre, c'est une *amnistie*, après laquelle elles viendront replacer humblement leur tête sous le joug accoutumé de l'empereur.<sup>2)</sup>

Ce sont surtout les relations militaires que règle soigneusement la convention. Les Byzantins savent bien, en effet quels admirables soldats peuvent leur fournir les tribus;<sup>3)</sup> ils connaissent le courage des indigènes, les qualités de leurs adroits fantassins, de leurs légers et infatigables cavaliers, les ressources infinies de cette tactique berbère, si admirablement appropriée au pays; ils tiennent donc à les incorporer dans leurs armées, et, lorsque ces peuplades sont cantonnées dans le voisinage de la frontière, à les employer concurremment avec les *limitanei* à la défense des confins militaires.<sup>4)</sup> Aussi tous les traités renferment-ils une clause par laquelle les tribus s'engagent à fournir leurs contingents de troupes irrégulières;<sup>5)</sup> et, en effet, à la première réquisition du gouverneur général,<sup>6)</sup> les *foederati* ou *gentiles*,<sup>7)</sup> pour employer l'expression usitée dans les Codes, — les *goums*, pour me servir du terme moderne correspondant — rejoignent au rendez-vous assigné les régiments de l'armée régulière. Lorsqu'ils appartiennent à des populations fixées sur la frontière, ils servent, de même qu'à l'époque romaine,<sup>8)</sup> et ainsi qu'il est naturel d'ailleurs, sous les ordres du duc provincial chargé de la garde du *limes*.<sup>9)</sup> Dans les autres cas ils forment, en général sous le commandement direct de leur chef ou de ses délégués, des corps d'armée distincts des troupes régulières.<sup>10)</sup> Antalas, Coutsina, Ifisdaias sont eux-mêmes à la tête de leurs contingents; les cavaliers d'Iabdas sont conduits par son fils et un officier auquel Corippus donne le titre de *praefectus*.<sup>11)</sup> En apparence aucune solde n'est allouée aux fédérés; ce sont leurs rois ou leurs chefs qui les paient, mais au moyen de *l'annona* que leur verse le gouvernement;<sup>12)</sup>

1) Théophane, 240. 2) B. V. 504. Joh. II. 346—347. 3) Joh. VI. 30—33.

4) Cf. Théophane, 335. Cagnat, 744—745.

5) Joh. VII. 63—65. 148—149. «Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes . . . prenaient part aux expéditions militaires des Francs (Ibn Khaldoun, III. 191), et ailleurs: «Les Djeraoua prêtaient aux Francs l'appui de leurs armes à chaque réquisition» (*ibid.* III. 192).

6) *id.* III. 404; IV. 363. 7) *id.* III. 410. 8) Cagnat, 745. 746.

9) Joh. III. 405. 10) *id.* IV. 509—514. 544—549; VII. 266. 280.

11) *id.* VII. 279. 12) Cf. Cagnat, 745.

souvent aussi, pour stimuler leur zèle, les généraux byzantins font distribuer aux alliés de larges gratifications.<sup>1)</sup> En fait, et quoiqu'on ne fasse pas toujours appel à leur concours, quoiqu'on se borne parfois à mobiliser une portion seulement des contingents indigènes,<sup>2)</sup> les *gentiles* sont organisés comme de véritables soldats de l'empire, et, comme à l'époque romaine,<sup>3)</sup> il n'est point rare, au VI<sup>e</sup> siècle encore, de les voir envoyés hors d'Afrique en expédition. Des auxiliaires maures servent en Italie avec Bélisaire, et se rencontrent à Byzance parmi les hommes de sa garde;<sup>4)</sup> d'autres combattent en Orient, dans les campagnes de Perse,<sup>5)</sup> comme jadis leurs ancêtres combattaient en Syrie ou en Dacie.

Enfin des rapports religieux venaient compléter le système inauguré par Byzance. Au moment où les armées impériales reparurent en Afrique, le christianisme avait, à ce qu'il semble, perdu la plus grande part des conquêtes qu'il avait pu faire jadis parmi les populations berbères. En Tripolitaine toutes les tribus professaient le paganisme;<sup>6)</sup> s'il en faut croire Procope, l'oasis d'Augila était au VI<sup>e</sup> siècle encore le centre d'un culte très ancien, célèbre parmi les tribus africaines, où l'on venait de toutes parts chercher des révélations prophétiques.<sup>7)</sup> Corippus montre également les peuplades de cette région, ayant pour principale divinité un dieu appelé Gurzil, dont Ierna, roi des Levathes, est le prêtre,<sup>8)</sup> dont le nom sert dans les batailles de cri de guerre à ses adorateurs, et dont l'idole, emportée comme un fétiche au milieu des combats, est, à la veille de la lutte, arrosée du sang des sacrifices.<sup>9)</sup> En Byzacène également, la plupart des tribus sont païennes; on ne saurait dire à la vérité si les dieux Sinifere, qu'on identifie à Mars, et Mastiman, où l'on reconnaît un Jupiter infernal avide de victimes humaines, appartiennent aux populations de

1) *B. V.* 466.

2) En 547, Coutsina sert seul: mais d'autres tribus restent fidèles, et non employées (*Joh. VII.* 63—65. 148—149).

3) Cf. Cagnat, 333.

4) *B. Goth.* 26. 281.

5) *B. Pers.* 244. Théophane, 220. Sous le règne d'Héraclius, des contingents indigènes figurent dans l'armée qui renversa Phocas (Nicéphore patr. p. 3, éd. de Boor). Jean de Nikiou (éd. Zotenberg) p. 541. 551.

6) *B. V.* 347. 7) *Aed.* 333. *Joh.* III. 81 sqq.; VI. 145 sqq.

8) *Joh.* II. 109; IV. 667.

9) *id.* IV. 683; VIII. 304; IV. 1138. 1146; VI. 116. Cf. El. Bekri (*J. Asiat.* 1858, 443—444) qui parle de «l'idole de pierre appelée Guerza» à laquelle «jusqu'à nos jours, dit l'écrivain du XI<sup>e</sup> siècle, les tribus berbères des environs offrent des sacrifices».

cette région ou à celles de la Tripolitaine;<sup>1)</sup> mais en tout cas ni Antalas ni son père ne pratiquent le christianisme. Guenfan va demander à l'oracle d'Ammon le secret des futures destinées de son fils;<sup>2)</sup> et dans toute l'Afrique indigène on écoute pieusement les prédictions des prophétesses auxquelles des rites mystérieux viennent communiquer l'esprit divin.<sup>3)</sup> L'extension de la polygamie ne prouve pas moins combien avait été passagère l'influence du christianisme. De telles dissidences devaient choquer gravement un empereur pieux, dévot même, tel qu'était Justinien, «désireux», dit un historien, «d'assurer non seulement la sûreté des corps, mais encore de veiller au salut des âmes». <sup>4)</sup> Aussi, dès l'année 535, proscrivait-il les païens au même titre que les ariens, les donatistes et les juifs;<sup>5)</sup> mais comprenant en outre que la conquête la plus efficace est celle qui fait accepter aux vaincus les mœurs et les institutions du vainqueur,<sup>6)</sup> il s'efforça, parmi les tribus vassales de l'Empire, de répandre le christianisme. Aussi bien la propagande religieuse fut-elle en tout temps une des formes favorites de l'expansion byzantine. «L'Empire trouvait dans la religion l'unité qu'il ne trouvait ni dans la langue ni dans la race. L'orthodoxie lui tenait lieu de nationalité.» <sup>7)</sup>

Il se trouva qu'en Afrique la tâche fut relativement assez facile. Les tribus berbères paraissent avoir professé un respect instinctif pour le culte du Christ, et, malgré de fréquents actes de violence commis sur les édifices religieux et même sur les personnes, une certaine vénération pour le clergé qui en était le représentant.<sup>8)</sup> En tout cas l'œuvre de la conversion entreprise en Afrique par l'ordre impérial semble avoir été couronnée de succès, et avoir porté bien au delà des frontières de la province l'influence de la diplomatie byzantine. Au sud de la Tripolitaine, le christianisme pénétra jusque dans la région lointaine des premières oasis sahariennes: dans l'oasis d'Augila, où jusqu'alors le culte d'Ammon avait subsisté avec ses hiérodules, ses prophétesses et ses sacrifices, la population entière se convertit, et une église fut bâtie en l'honneur de la Theotokos;<sup>9)</sup> la tribu des Gadabitanis, voisine de Leptis Magna, et demeurée jusque là païenne, accepta la foi orthodoxe;<sup>10)</sup> les habitants de Ghadamès acceptèrent également la foi chrétienne, et se soumirent en même temps, par un traité formel,

1) *Joh.* IV. 681—682; VIII. 305—309. Cf. Partsch, XI—XII.

2) *Joh.* III. 81 sqq. 3) *id.* III. 86—101; VI. 153—155. B. V. 443.

4) *Aed.* 333. 5) *Nov.* 37, 8. 6) *Nov.* 21 praeef.

7) Rambaud, *l'Empire grec*, p. 272. Cf. Gasquet, *Études byzantines*, 73—81.

8) B. V. 347. 504. *Joh.* VII. 484—488. 9) *Aed.* 333—334.

10) *Aed.* 337.

à la suzeraineté byzantine.<sup>1)</sup> Il est probable que cette propagande religieuse, si efficace dans des contrées qui semblent pour la plupart soustraites à l'action militaire des Grecs, obtint chez les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire des succès plus éclatants encore. Il est certain que sous les successeurs de Justinien, l'œuvre continua avec le même bonheur. En 569, les Garamantes du Fezzan concluaient un traité de paix avec l'Empire et se convertissaient au christianisme;<sup>2)</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, les tribus établies aux alentours de Sabrata ont également renoncé au paganisme.<sup>3)</sup> Et ces triomphes de la foi ne se limitaient pas à la seule Tripolitaine; jusque dans les Maurétanies l'orthodoxie faisait chaque jour des conquêtes. Au vrai, dans ce pays, où en 484 encore on ne comptait pas moins de quarante-quatre sièges épiscopaux pour la Sitifiennne et cent vingt-trois pour la Césarienne,<sup>4)</sup> il est de toute évidence que la propagande chrétienne devait trouver des apôtres ardents et dévoués; et, en effet, non seulement dans les villes de la côte on rencontre des évêques au commencement du VII<sup>e</sup> siècle; mais à cette date des communautés chrétiennes subsistent dans l'intérieur du pays, à Labdia (Médéa), à Oppidum Novum (Dupperré dans la vallée de Chélif), à Timici,<sup>5)</sup> à Pomarium (Tlemcen), à Altava (Lamoricière),<sup>6)</sup> dont l'influence s'est incontestablement fait sentir parmi les Berbères d'alentour. Aussi voit-on vers 569 la tribu des Maccuritaë se convertir au christianisme,<sup>7)</sup> et vers 573 envoyer à Constantinople une ambassade solennelle, chargée d'offrir à l'empereur, comme gages d'amitié et d'alliance, des défenses d'éléphants et une girafe vivante;<sup>8)</sup> or dans cette population il faut reconnaître sans doute les *Μακκουῖται* nommés par Ptolémée, qui habitaient au pied du massif montagneux de l'Ouarsenis.<sup>9)</sup> De même, entre Tiaret et Frenda, les

1) *Aed.* 335. Cf. Morcelli, *Africa christiana*, III. 303, qui place le fait vers 548. On trouvera des détails fort intéressants sur la façon dont étaient conduites ces conversions dans l'histoire de Jean d'Ephèse. Il raconte en effet de quelle manière furent amenées au christianisme, sous Justinien et ses successeurs, les populations de la Nubie, Nabadéens (royaume de Napata) et Alodéens [v. Jean d'Ephèse, éd. Schönfelder, IV. 6. 7. 8 (p. 141—145). 49 (p. 180—181). 51. 52. 53 (p. 183—188)].

2) Jean de Biclär a. 569, éd. Mommsen p. 212.

3) Fournel, *les Berbers*, I. 22 note.

4) *Notitia episcoporum* (dans l'éd. de Victor de Vit donnée dans les *Monumenta*).

5) *Byzant. Zeitschr.* II. 26. 31—32. 34, et sur les identifications *Cat.* I. c. 188. 189. 197. 198. 202.

6) C. I. L. VIII. 9925. 9926, etc., jusqu'à 9958. 9869. 9870. 9899.

7) Jean de Biclär a. 569. 8) *id.* a. 573.

9) Mommsen, éd. des *M. G. H.* p. 212. *Cat.* I. c. 75—76. Jean d'Ephèse nomme en Nubie les Makura païens (IV. 51. 53), mais ces populations en 580 ne sont

curieuses pyramides des Djedar attestent, par les emblèmes chrétiens qui en décorent les salles, l'existence d'une dynastie indigène catholique, puissante vers le VI<sup>e</sup> siècle dans cette portion du Tell oranais.<sup>1)</sup> Ainsi, sous le couvert de la religion, s'étendait au loin l'influence byzantine; et les officiers impériaux le comprenaient si bien que dans leur pensée l'œuvre de la conversion était inséparable de la conquête militaire.<sup>2)</sup> Dans une lettre significative, Saint Grégoire félicite l'exarque Gennadius de faire la guerre «non point pour le plaisir de verser le sang, mais dans le désir d'étendre les limites du pays chrétien, afin que, par la prédication de la foi, le nom du Christ se répande en tout sens parmi les tribus soumises».<sup>3)</sup> A la vérité la prédication semblait parfois un moyen insuffisant de propagande: et les missionnaires officiels imaginèrent contre les récalcitrants des mesures plus efficaces. Grégoire le Grand lui-même recommandait aux officiers impériaux d'augmenter la redevance des paysans qui refusent de se convertir:<sup>4)</sup> quand la persuasion échoue, il conseille la prison comme un argument plus démonstratif;<sup>5)</sup> et si l'homme est de condition servile, il n'hésite même pas, pour l'amener au Christ, à prescrire les coups et la torture.<sup>6)</sup> Avec de tels instruments, on ne pouvait manquer de réussir. Sans doute sur quelques points particuliers cette propagande si active échoua; les dissidents ariens, donatistes et juifs, brutalement expulsés par les édits de Justinien, allèrent sans doute chercher asile chez les tribus Berbères, et plus d'une fois ils y arrêtrèrent les progrès de la foi orthodoxe. Ce fut le cas en particulier dans la Numidie méridionale, où le donatisme gardait à la fin du VI<sup>e</sup> siècle de nombreux partisans;<sup>7)</sup> ce fut le cas aussi dans l'Aurès, où l'on signale au VII<sup>e</sup> siècle un certain nombre de tribus juives, et dans les Ksour du Sahara, où des peuplades nombreuses semblent avoir professé la religion d'Israël.<sup>8)</sup> Le paganisme même conserva dans quelques districts des fidèles, auxquels l'administration byzantine vendit parfois une tolérance momen-

pas converties encore. Il ne faut donc point se laisser induire en erreur par une similitude de noms.

1) La Blanchère, *Voyage d'étude*, p. 86—87. 98—99. Sur la date des Djedar, *Musée d'Oran*, 25—26.

2) Cf. Greg. M. *epist.* 4, 25. De même les guerres de Jean Troglita ont les allures d'une véritable croisade (*Joh.* I. 151—268. 270. 295; IV. 269—284. 686).

3) Greg. *epist.* 1, 73. 4) Greg. *epist.* 4, 26. 5) *id.* 9, 204.

6) *id.* 9, 204. Ces textes s'appliquent à la Sardaigne, mais on peut croire que les mêmes principes gouvernèrent le reste de l'exarchat d'Afrique.

7) Greg. *epist.* 1, 72. 73; 2, 46; 4, 32; 5, 3.

8) Fournel, *l. c.* 217. *Rec. d. Const.* 1867, 119—121. Ibn Khaldoun, I 208—209.

tanée.<sup>1)</sup> Pourtant d'une façon générale le catholicisme se maintint ou s'étendit sous la domination grecque dans une grande partie de l'Afrique; et plus d'une fois la religion cimentait les liens de vassalité établis entre les tribus indigènes et le gouvernement byzantin.<sup>2)</sup>

Dans la nomenclature officielle, les populations indigènes qui étaient entrées, dans les formes que nous venons d'expliquer, en relations politiques, militaires et religieuses avec l'empire étaient désignées par le terme de *Mauri pacifici* ou Πάκατοι (*pacati*).<sup>3)</sup> Malheureusement avec beaucoup d'entre elles, les conventions les plus solennelles étaient impuissantes à maintenir une paix durable; et, malgré quelques rares exemples de fidélité, en général on n'employait point sans quelque crainte ces auxiliaires changeants et perfides. On savait que pour eux les serments les plus sacrés étaient sans valeur, que les meilleurs traitements, les gratifications les plus libérales étaient impuissants à assurer leur fidélité, que la force seule était capable de les retenir dans le devoir, que de leur part il fallait toujours attendre quelque révolte, quelque défection ou quelque trahison.<sup>4)</sup> Et, en effet, l'histoire de l'Afrique, au VI<sup>e</sup> siècle est pleine d'épisodes de cette sorte, et l'on comprendrait avec peine comment l'autorité impériale y put résister, si le caractère même des Berbères n'avait fourni d'autre part à la diplomatie grecque les moyens de réparer les désastres et de rétablir l'édifice menacé. Grâce à l'absence de concert qui marqua toujours tous les efforts des indigènes; grâce aux haines irréconciliables qui empêchèrent toujours au moment décisif les grands chefs de s'entendre contre l'ennemi commun,<sup>5)</sup> toujours la diplomatie impériale put semer la division parmi ses adversaires et trouver parmi eux des alliés inespérés; avec de l'argent distribué à propos, de belles promesses que souvent elle se réservait de ne pas tenir,<sup>6)</sup> elle rompit les coalitions les plus redoutables, brisa les plus formidables insurrections. Par cette habile politique, dix ans après l'arrivée des Byzantins en Afrique, Solomon avait réussi à placer successivement dans une réelle vassalité tous les grands états berbères; à la date de 540, les principales tribus de la Tripolitaine, Levathes, Ifuraces, Mecaes, acceptaient la suzeraineté de l'Empire;<sup>7)</sup> en Byzacène, Antalas répondait de la fidélité des popu-

1) Greg. *epist.* 5, 38.

2) Ibn Khaldoun (I. 208—209) déclare que la majorité des tribus berbères « vivaient sous la domination des Francs et professaient le christianisme ».

3) *Joh.* IV. 999; VI. 596. *Aed.* 335. Jordanes, *Romana* p. 52.

4) *B. V.* 443. 467. 517. 519. *Joh.* IV. 447—451; III. 412; VI. 389—390.

5) *B. V.* 517. *Joh.* VII. 244—246, etc. Cf. Hanoteau et Letourneux t. II. 1—5.

6) *B. V.* 516. *Joh.* IV. 359. Partsch, XXIII. 7) *B. V.* 502. *Joh.* III. 410—412.

lations berbères;<sup>1)</sup> en Numidie, Coutsina était un allié dévoué,<sup>2)</sup> et Iabdas était, sinon soumis encore, en tout cas réduit à l'impuissance; les princes mêmes de la Maurétanie sollicitaient l'investiture byzantine; Orthaias et Massonas étaient en relations amicales avec Solomon;<sup>3)</sup> et, comme le dit Corippus, «les chefs des Maures, tremblant devant les armes et les succès de Rome, accouraient se placer spontanément sous le joug et les lois de l'empereur». <sup>4)</sup> Sans doute une crise terrible allait dans les années suivantes ébranler profondément l'édifice si péniblement construit; mais bien vite les rois indigènes devaient accepter de nouveau leur condition passée, et revenir, vaincus, se prosterner aux pieds de l'empereur.<sup>5)</sup> Dès les premières années de la conquête byzantine, les bases étaient fixées qui, jusqu'à la fin du règne de Justinien, jusqu'aux derniers jours mêmes de l'Afrique grecque, devaient régler les rapports entre les États berbères vassaux et le gouvernement impérial.

Nancy.

Ch. Diehl.

---

1) *B. V.* 503—504.    2) *Joh.* III. 406—407.    3) *B. V.* 406. 465.  
4) *Joh.* III. 287—289.    5) *id.* I. 17—22.